Circonscapion E

CONSEIL D'ECOLE



Procès-Verbal

Ecole	Ecole élémentaire Henri Delaunay		
Ville	ORRY LA VILLE		
Date	Mardi 3 novembre 2020	Horaires: 18h30-20h30	
Présents	Enseignants: Mme Coquereau, Mme Bruneau Parents élus: Mme Logghe et Mme Bettembourg (représentantes UPPE) Représentants municipalité:		
	M. Rosenfeld (maire) Mme Ethemami (maire adjointe en charge des affaires scolaires)		

Ordre du jour :

1	Conseil d'école : composition et attributions		
2	Règlement intérieur		
3	Bilan de la rentrée : effectif, protocole sanitaire, prévisions rentrée 2021		
4	Bilan de la coopérative scolaire		
5	Vie de l'école : projet EPS, projets divers, projet éco- école		
6	Présentation du projet de la municipalité pour l'école		
7	Noël des enfants		
8	Actions UPPE		
9	Elections des représentants de parents d'élèves 2020/2021		
0	Sécurité à l'école		

Signature de la directrice ou du directeur

Signature du secrétaire de séance (éventuellement)

L.

M. H. Kran



Procès-Verbal



La séance débute à 18h36.

En raison du contexte sanitaire, la réunion se tient en visioconférence.

Madame Bruneau est désignée comme secrétaire de séance.

C'est la première réunion du conseil d'école qui se tient aujourd'hui et qui fait suite aux élections des représentants de parents d'élèves. Pour rappel, les élections ont eu le vendredi 9 octobre, une seule liste était présentée. En voici les résultats : il y avait 336 électeurs, 152 votants dont 5 votes blancs ou nuls (taux de participation 45,24%). Les 8 sièges ont été pourvus, nous avons 8 titulaires et 4 suppléants (UPPE).

La directrice en profite pour remercier l'UPPE qui s'est chargée de la mise sous enveloppes.

Le maire demande la liste des parents élus.

1. Conseil d'école : composition et attributions

(Cf. annexe : annexe 3 de la note de service de la DSDEN sur l'élection des représentants de parents d'élèves)

2. Règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école est extrait du règlement type départemental. C'est le même que l'année dernière. Une seule modification a été faite, elle concerne l'organisation des récréations du matin. Depuis la rentrée, les récréations des élèves de cycle 2 et cycle 3 sont décalées pour éviter trop de brassage dans la cour en raison du contexte sanitaire alors que jusqu'à l'année dernière les 8 classes étaient réunies le temps de la récréation du matin. Outre la question du brassage, le bilan est positif car les enfants ont plus de place, et sont donc plus en sécurité (moins d'accidents constatés). Si nous gardons cette organisation hors période covid, il faudra envisager d'alterner les classes pour que tous les élèves puissent se voir.

Le conseil d'école approuve le règlement intérieur.

Ce règlement sera affiché sur le panneau devant l'école, transmis à tous les parents d'élèves par mail avec accusé de réception (pour éviter le gaspillage de papier) et consultable en ligne sur le site de l'UPPE.

3. <u>Bilan de la rentrée : effectif, protocole sanitaire, prévisions rentrée 2021</u>

La rentrée s'est bien passée, l'équipe pédagogique est stable. Nous avons 8 classes avec 8 enseignants titulaires (+1/3 décharge de direction).



Procès-Verbal



L'école a accueilli une nouvelle directrice (Mme Coquereau), et deux nouvelles enseignantes : Mme Trova (actuellement en congé maternité et remplacée par M. Demarquet) et Mme Four (décharge de Mme Coquereau).

Font également partie de l'équipe : M. Bimont (psychologue scolaire) et Mme Mendes (maître E du RASED) qui interviennent auprès des élèves à la demande des enseignants, ainsi que Mme Mehlain Behary (remplaçante ZIL rattachée à l'école).

Au 2 novembre, 200 élèves sont inscrits à l'école répartis comme suit :

CP: 38 CE1: 40 CE2: 45 CM1: 39 CM2: 38

Les 8 classes au 2 novembre :

CP (Mme Baglin): 25 élèves

CP/CE1 (Mme Mellin): 26 (13+13)

CE1 (Mme Coquereau): 27 CE2 (Mme Bruneau): 27

CE2/CM1 (Mme Aubry): 26 (18+8)

CM1 (Mme Trova): 23

CM1/CM2 (Mme Lemière): 23 (8+15)

CM2 (Mme Denis): 23

3 nouveaux élèves arriveront à l'école à la rentrée de janvier (1 CE1 et 2 CE2)

Pour la rentrée de 2021, la prévision actuelle est de 209 élèves. Le nombre de constructions dans la commune laisse à penser que cet effectif pourrait être revu à la hausse. Aucune prévision n'est possible pour le moment car il s'agit de logements proposés à la location.

Protocole sanitaire:

Depuis la rentrée de septembre, l'équipe enseignante, soucieuse de faire respecter le protocole sanitaire élaboré par le Ministère de l'Education nationale, veille à l'application des gestes barrières notamment le lavage des mains, la ventilation des locaux, la limitation du brassage des élèves et le port du masque pour les adultes.

Depuis la reprise du 2 novembre, le nouveau protocole paru le 29 octobre est mis en place. Une déclinaison propre à l'école a été élaborée et envoyée aux parents avant la reprise pour préciser notamment l'obligation du port du masque pour les enfants dès le CP. On peut d'ailleurs se réjouir car le port du masque est bien respecté par l'ensemble des élèves.



Procès-Verbal



Une nouvelle organisation des temps d'accueil et des récréations a été mise en place rapidement :

- accueil des élèves directement dans les classes à 8h20 et 13h20 plutôt que dans la cour;
- création de zones dans la cour (avec l'aide des services techniques de la ville) pour éviter le brassage des élèves;
- roulement pour le passage aux toilettes;
- nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées (poignées de portes, chasses d'eau, robinets) par des employés municipaux à la récréation du matin. L'école demande s'il serait possible d'envisager un nettoyage après le temps de cantine et à la récréation de l'après-midi, à voir avec le personnel concerné.

4. Bilan de la coopérative scolaire

La coopérative scolaire est affiliée à l'OCCE 60, association loi 1901 reconnue d'utilité publique. Elle est alimentée uniquement par la participation des familles, les dons et les recettes des ventes (photos de classe par exemple) et manifestations organisées par l'école. Elle sert à financer des projets éducatifs. La question de la photo de classe est posée. Les prises de vue étaient prévues le 23 novembre, elles sont annulées en raison de l'obligation du port du masque par les élèves et reportées à une date ultérieure en espérant pouvoir les faire sans masque au printemps.

Cette année, le conseil des maîtres a décidé de ne pas demander de participation aux familles car l'an dernier, peu de dépenses ont été réalisées en raison du confinement, il y a donc de l'argent sur le compte de l'école. Pour le moment, peu de dépenses sont engagées (cotisation à l'OCCE, abonnement à un magazine pour chaque classe, participation au festival de théâtre de Coye-la-Forêt).

5. Vie de l'école : projet EPS, projets divers, projet éco-école

Projet Education physique et sportive (EPS):

Le projet EPS de l'école a été validée par l'Inspecteur de l'Education nationale. Toutes les classes (sauf le CM1) iront à la piscine cette année. Cette activité est obligatoire pour les classes concernées, elle est entièrement financée par la municipalité (bus et entrées).

Depuis 14 septembre jusqu'au 1er décembre, les CP/CE1 et les CE1 vont à la piscine le lundi après-midi, les CP et CE2 le mardi après-midi. Cette activité est interrompue depuis le 2 novembre car la piscine Aqualis est fermée en raison du confinement.

Les CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2 devraient pouvoir bénéficier de 11 séances le vendredi après-midi de décembre à mars.



Procès-Verbal



La directrice en profite pour remercier les parents agréés et non-agréés qui accompagnent les classes à la piscine et participent ainsi au bon déroulement des séances et de l'habillage/déshabillage dans les vestiaires.

La classe de CE2/CM1 a mené un projet golf en partenariat avec le club de golf du Lys Lamorlaye. Les élèves ont profité de 5 séances de 2 heures les lundis aprèsmidi de septembre et octobre. C'est le bus du SIVOM qui a assuré le transport de la classe.

Toutes les classes ont participé à une animation football organisée au gymnase par la FFF le 12 octobre.

Les séances de sport menées par les enseignantes ont lieu, en fonction des classes, dans la cour, au gymnase ou dans la salle multiactivités de l'école. Le nouveau protocole sanitaire est respecté, les élèves retirent le masque mais gardent 2 mètres de distance entre eux.

L'école demande à la municipalité si le projet de recrutement par le SIVOM d'un professeur de sport est toujours d'actualité. La réponse est négative.

Projet divers:

Peu de projets engagés cette année en raison du contexte sanitaire.

- Aucun engagement n'est pris pour le moment concernant la classe de découverte de CM1/CM2 et CM2.
- Les réservations pour le festival de théâtre de Coye-la-Forêt ont été maintenues (le festival a été reporté, il doit se dérouler en mai). Toutes les classes assisteront à une représentation théâtrale : le 10 mai pour les CM1/CM2 et CM2, le 20 mai pour les autres classes. Ce spectacle est financé par la coopérative scolaire.
- Les sorties à la médiathèque pour emprunter des livres le jeudi après-midi sont suspendues le temps du confinement.
- Projets en Education morale et civique (EMC) en partenariat avec la municipalité:
 - ✓ la participation des élèves (à partir du CE2) aux commémorations du 11 novembre était prévue cette année, elle est malheureusement annulée en raison du confinement;
 - ✓ Conseil Municipal des Jeunes (CMJ): Monsieur le Maire et son adjointe sont intervenus dans les 5 classes du CE2 au CM2 pour présenter le CMJ et son rôle. Les enfants se sont montrés très intéressés. Les élections auront lieu le vendredi 20 novembre à l'école.

Projet éco-école :



Procès-Verbal



En raison du contexte sanitaire, ce projet engagé l'année dernière n'a pas été la priorité de l'école en ce début d'année. Il va être progressivement réactivé. Dans un premier temps, au sein des classes, les élèves seront sensibilisés au tri des déchets. Différentes collectes seront mises en place dans l'école (piles, bouchons...).

6. Présentation du projet de la municipalité pour l'école

La municipalité travaille avec le parc naturel régional (PNR) à un projet d'aménagement des cours de récréation des écoles. L'objectif est de créer des cours de récréation écologiques et pédagogiques, végétalisées. Orry serait une commune pilote. Une réunion de travail entre la municipalité et le PNR a déjà eu lieu. Une première étude de notre cour de récréation a été faite et des idées d'aménagement ont été proposées.

L'idée de la municipalité est de joindre à ce projet avec le PNR tous les partenaires de l'école (enseignants, parents). Les enseignantes sont enthousiastes et souhaitent que l'école puisse participer à ce projet qu'elles trouvent complémentaire du projet éco-école en cours.

7. Noël des enfants

L'UPPE et La municipalité offrent des cadeaux et un goûter pour le Noël des enfants. Chaque enseignant doit faire une liste de souhaits pour un montant d'environ 75€ (jeux éducatifs pour la classe, jeux de cour, livres...) pour la minovembre.

Un goûter (chocolat/viennoiseries) pourra éventuellement avoir lieu dans chaque classe.

8. Actions UPPE

Toutes les actions prévues (photos de familles, soirée jeux, vente de viennoiseries pour le téléthon) sont malheureusement annulées en raison du contexte sanitaire.

Le festival du livre pourra éventuellement avoir lieu au printemps.

9. Elections des représentants de parents d'élèves 2020/2021



Procès-Verbal



Depuis le décret n°2019-838 du 19 août 2019, il est possible d'organiser l'élection des représentants de parents d'élèves par correspondance uniquement. La directrice propose de voter pour cette organisation.

Le conseil d'école accepte et vote « pour » le vote par correspondance pour l'élection des représentants de parents d'élèves en octobre 2021.

10. Sécurité à l'école (point ajouté à l'ordre du jour)

Dans le cadre du plan Vigipirate Ugence Attentat, pour la sécurité de tous, la directrice :

- souhaiterait que le code du portail soit changé 1 à 2 fois dans l'année, la municipalité accepte;
- informe que la porte qui se trouve entre les 2 portails et qui donne dans le couloir desservant les classes sera désormais fermée à clé;
- demande que le deuxième portail soit fermé à clé (prévoir des clés pour les enseignants et les personnels qui l'utilisent), la municipalité accepte;
- demande l'installation d'un système d'alarme alerte attentat/intrusion. La municipalité va étudier ce projet, l'UPPE demande d'envisager la possibilité d'équiper également la maternelle et Orry enfance.

L'UPPE demande une clé du portail pour pouvoir accéder à ses armoires dans la salle multiactivités.

Mme Bruneau demande à la municipalité :

- de fermer par un grillage l'accès entre la garderie (Orry enfance) et l'école au niveau du chemin de la cantine. Cette demande va être étudiée ;
- de rappeler aux habitants des logements au-dessus de l'école de fermer à clé le portillon. Demande acceptée.

Dans le cadre du renforcement de la sécurité, le maire a demandé aux gendarmes d'être attentifs aux écoles. Leur secteur est grand (7 communes), ils ne pourront pas être présents matin et soir. Un policier municipal (celui de la gare) sera présent.

Questions diverses:

L'UPPE évoque l'inquiétude d'une maman concernant le protocole sanitaire à la cantine. Dans le réfectoire, les enfants sont assis côte à côte sans masque.

La municipalité répond que le protocole est respecté, il n'y a pas de brassage entre les classes dans la cour ni dans le réfectoire, les tables sont désinfectées



Procès-Verbal



après le passage de chaque groupe. Cependant l'espace étant limité, on ne peut pas séparer davantage les enfants pendant qu'ils mangent sinon le service serait trop long.

Proposition est faite d'envoyer un mail aux parents pour inciter ceux qui sont à la maison à reprendre les enfants le midi. Proposition acceptée par la municipalité qui le fera mercredi.

Interrogation quant au protocole sanitaire sur le temps de l'étude surveillée : estil possible de modifier les groupes pour limiter au maximum le brassage entre les classes ? Réponse de la municipalité : oui, une révision des groupes peut être envisagée.

Dates des prochaines réunions du conseil d'école : mardi 9 février et mardi 9 juin à 18h30.

20h35, la séance est levée.